

ETUDE POLE EMPLOI : 82% DES PERSONNES INSCRITES EN DÉCEMBRE 2014 ONT ACCÉDÉ À UN EMPLOI AU COURS DES DIX-HUIT MOIS QUI ONT SUIVI

Pôle emploi publie la 4^{ème} édition de son étude dédiée au suivi, sur 18 mois, des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de l'établissement. Cette dernière enquête est consacrée au parcours des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2014. Les résultats présentés, en nette amélioration par rapport à ceux observés pour les inscrits de décembre 2012 et 2010, sont le fruit conjugué de l'amélioration de la situation du marché du travail et de l'effort permanent de Pôle emploi pour accompagner les demandeurs d'emploi dans la durée.

Près de trois demandeurs d'emploi sur cinq inscrits sur les listes de Pôle emploi en décembre 2014 étaient en activité dix-huit mois après leur inscription : 52,0% dans une activité salariée, et 5,8% comme entrepreneurs. Dans près de huit cas sur dix, il s'agit d'emplois durables (CDI, CDD de six mois ou plus, ou création d'entreprise). D'autre part, 33,1% des inscrits en décembre 2014 étaient en recherche d'emploi 18 mois plus tard (parmi lesquels plus de la moitié ont occupé un emploi depuis leur inscription), 3,9% en formation et 5,2% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi, etc.).

Au total, parmi les inscrits à Pôle emploi en décembre 2014, plus de huit sur dix (81,6%) ont eu accès à l'emploi au cours des 18 mois suivants. Le taux d'emploi 18 mois après l'inscription augmente sensiblement par rapport aux cohortes précédentes, avec une hausse de 4,3 points par rapport aux inscrits de décembre 2012 et de 1,9 point par rapport aux sortants de décembre 2010. Cela résulte à la fois de l'amélioration de la conjoncture et des évolutions de l'accompagnement par Pôle emploi (plus grande personnalisation, spécialisation des conseillers, etc.).

L'accès à l'emploi se concentre largement sur le début de la période d'inscription : un mois après leur inscription sur les listes de Pôle emploi en décembre 2014, plus d'un tiers des demandeurs d'emploi avaient accédé à un emploi. Au total, les huit premiers mois d'inscription concentrent plus de 80% des retours à l'emploi.

Enfin, la caractéristique la plus déterminante pour le reclassement des demandeurs d'emploi est le niveau de formation : aux niveaux Bac+2 et Bac+3, plus de six individus sur dix (66,3%) sont en emploi 18 mois après l'inscription, et ce taux s'élève à 69,9% pour les diplômés d'un Bac+4 et au-delà. A la même date, 35,5% des demandeurs d'emploi sans formation sont en emploi.

CONTACT PRESSE

Léo Le Bourhis : 01 40 30 66 69